


**COMMISSION EUROPÉENNE**

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

Direction I. Gestion des ressources

**I.4. Gestion financière du FEOGA-Garantie**

 Bruxelles, le 20 février 2007  
 AGRI/60290/2007-FINAL<sup>(5)</sup>-FR

Version finale  
de l'ORDRE DU JOUR
de la 12<sup>e</sup> réunion du comité des Fonds agricoles qui aura lieu le mardi 20.2.2007, de 9 h 30 à 13 h 00, à Bruxelles,  
rue de la Loi 130, 11<sup>e</sup> étage, salle B
**POINTS RELEVANT DE LA DIRECTION I**
**DOCUMENTS**

- |  |  |
|--|--|
| 1. Consultation sur les paiements mensuels à effectuer en mars 2007 pour la prise en compte des dépenses de janvier 2007.                    | D/5553/2007 <sup>(1)</sup> et D/5553/2007-REV1 <sup>(4)</sup> (pour partie en français et pour partie en anglais)<br>D/5795/2007 <sup>(1)</sup> -FR (projet de décision) |
| 2. Information sur la consommation des crédits et sur le projet de rapport n° 3/2007 relatif à l'évolution des dépenses du FEAGA.            | D/5554/2007 <sup>(1)</sup> -EN<br>D/5915/2007 <sup>(4)</sup> -FR<br>D/5914/2007 <sup>(4)</sup> -FR   |
| 3. Information sur diverses décisions prises par la Commission depuis le 11 <sup>e</sup> comité des Fonds, ayant des incidences budgétaires. | D/5981/2007 <sup>(1)</sup> -EN   |

**POINT RELEVANT POUR PARTIE DE LA DIRECTION I  
 ET POUR PARTIE DE LA DIRECTION F**
**DOCUMENTS**

4. Divers.

**PARTIE RELEVANT DE LA DIRECTION I**

## 4.1. Diffusion et distribution de documents.

## 4.1.1. Exécution du budget de l'exercice 2006.

 D/5301/2007-REV1<sup>(3)</sup>-EN  
 D/3446/2007<sup>(2)</sup>-FR (dépenses du 16.10.2005  
 au 15.10.2006)  
 D/3445/2006<sup>(2)</sup>-FR (consommation de crédits  
 au 15.10.2006)  
 SANCO/2007/10.001-REV1<sup>(2)</sup> (pour partie  
 en français et pour partie en anglais)  
 D/3444/2007<sup>(2)</sup>-FR (mouvements des crédits  
 pour l'exercice 2006)

## 4.1.2. Sucre - montant temporaire au titre de la restructuration: montant à payer lors de la déclaration de dépenses du mois de mars.

 D/5329/2007<sup>(1)</sup>-EN

## 4.1.3. Montants à recouvrer auprès des États membres ou à leur payer au titre de l'exercice 2007, conformément à des décisions d'apurement des comptes.

 D/40480/2006-REV2<sup>(3)</sup> (pour partie en français et pour partie en anglais)

Personne à contacter:

M. PARROT

Commission européenne, B-1049 Bruxelles - Belgique. Téléphone: (32-2) 299 11 11.

Bureau: L130 11/114. Téléphone: ligne directe (32-2) 295 85 97. Télécopieur: (32-2) 296 64 46.

 E-mail: [Mario.Parrot@ec.europa.eu](mailto:Mario.Parrot@ec.europa.eu)
**tournez s.v.p.**

- 4.1.4. Révision n° 1 du document de travail concernant la liste récapitulative des délais de paiement des sous-postes correspondant à la nomenclature budgétaire détaillée du FEAGA pour l'exercice 2007. D/42860/2006-REV1<sup>(1)</sup>-EN
- 4.1.5. Nomenclature budgétaire détaillée du FEAGA pour l'exercice 2007 sur la base de l'APB:
- Addendum n° 2 D/19939/2006-REV5-ADD2<sup>(4)</sup>;
  - Rectificatif n° 1 D/19939/2006-REV5-CORR1<sup>(4)</sup>-PL.
- 4.1.6. Révision n° 1 du document de travail sur l'application de l'article 9, paragraphe 2, du règlement (CE) n° 883/2006 (retards de paiement: limitation à 2 % de la réserve non utilisée, plafonds doubles). D/41671/2006-REV1<sup>(1)</sup>-EN
- 4.1.7. Autres documents:
- Situation des stocks publics pour la période du 1.10.2006 au 30.11.2006 D/4857/2007-EN<sup>(2)</sup> et D/4857/2007-ANN<sup>(2)</sup> (pour partie en français et pour partie en anglais);
  - Procès-verbal et compte rendu sommaire de la 11<sup>e</sup> réunion du comité des Fonds agricoles du 24.1.2007 D/3233/2007<sup>(2)</sup>-FR et D/2887/2007<sup>(2)</sup>-FR;
  - Versions allemande et française du document «FEAGA – Information sur les procédures à suivre pour déclarer respectivement les recettes affectées et les dépenses en euros et en monnaies nationales au cours de l'exercice 2007» D/1915/2007<sup>(3)</sup>-DE, FR;
  - Organigramme de la direction générale de l'agriculture de la Commission Mise à jour du 1.2.2007<sup>(2)</sup>-EN.

#### PARTIE RELEVANT DE LA DIRECTION F

4.2. FEADER - informations diverses. D/5045/2007<sup>(5)</sup>-EN

#### POINT RELEVANT DE LA DIRECTION K

#### DOCUMENTS

5. Actions d'information dans le domaine de la PAC: information sur les programmes d'activités reçus, les actions ponctuelles sélectionnées pour bénéficier d'une subvention et les activités mises en œuvre à l'initiative de la Commission au titre de l'année 2006. D/3797/2007<sup>(2)</sup>-EN  
D/3796/2007<sup>(2)</sup>-DE, EN, FR

#### POINT RELEVANT DE LA DIRECTION J

#### DOCUMENTS

6. Divers.

- 6.1. Programme des missions de la direction J (audit des dépenses agricoles) pour le premier semestre de l'année 2007. «Programme of missions of Directorate J for the first half of 2007»<sup>(3)</sup>-EN

6.2. Diffusion et distribution de documents.

- Document de travail sur l'augmentation du pourcentage de demandes d'aides à la surface à contrôler si des irrégularités significatives sont constatées. DS/2006/24-REV1<sup>(2)</sup>-EN
  - Rapport final de l'Organe de conciliation pour le cas 06/FR/319 (fruits et légumes). D/5892/2007<sup>(4)</sup>-EN
  - Suivi des cas ayant fait, à partir du 01.01.2004, l'objet d'une notification de la Commission selon l'article 2, paragraphe 1, de la décision 94/442/CE. Mise à jour n° 6 du 14.2.2007<sup>(4)</sup>-FR
- 6.3. Statistiques mettant en évidence la distribution par classe de bénéficiaires des aides directes payées aux producteurs pendant l'exercice 2005. D/5245/2007<sup>(3)</sup>-EN (communication au comité des Fonds) et annexes

---

<sup>(1)</sup> Disponible en réunion et, à la date du 16.2.2007 ou après, sur CIRCA.

<sup>(2)</sup> Disponible sur CIRCA au plus tard à partir du 12.2.2007 [date limite pour la transmission (par voie électronique) aux délégations des documents pour la réunion susvisée, conformément à l'article 3, paragraphe 1, du règlement intérieur du comité des Fonds agricoles].

<sup>(3)</sup> Disponible sur CIRCA entre le 13 et le 15.2.2007.

<sup>(4)</sup> Disponible sur CIRCA.

<sup>(5)</sup> Disponible sur CIRCA après la réunion.

*NB:*

➤ Conformément à la lettre n° 12660 du 16.5.2000 (distribuée lors du 560<sup>e</sup> comité du 22.5.2000), adressée par le Président du comité du FEOGA aux correspondants et porte-parole dudit comité, valable pour le comité des Fonds agricoles, les documents disponibles en réunion précédemment et ceux mis sur CIRCA à la date du 15.2.2007 ou avant ne sont pas disponibles en réunion sur support papier.

➤ RÉGIME LINGUISTIQUE:

([http://europa.eu.int/comm/scic/help/workwithinter\\_fr.htm](http://europa.eu.int/comm/scic/help/workwithinter_fr.htm))

- les orateurs ne peuvent pas s'exprimer en BG, CS, ET, FI, HU, LT, LV, MT, PL, RO, SK ni SL;
- il n'est pas assuré d'interprétation vers BG, CS, DA, EL, ET, FI, HU, LT, LV, MT, PL, PT, RO, SK, SL ni SV.

➤ LISTE DE PRÉSENCE

Il est instamment demandé aux délégués de ne pas quitter la réunion sans avoir rempli et signé la liste de présence.